

**Madame la Députée,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur le Conseiller Régional,
Messieurs les Conseillers Généraux,
Madame et Messieurs les Maires et Chers Collègues,
Messieurs de la Gendarmerie,
Mesdames et Messieurs de la Presse,
Bartrésiennes, Bartrésiens**

Permettez-moi, au nom du Conseil Municipal, de vous souhaiter la bienvenue.
C'est toujours un honneur et un plaisir pour la Municipalité de vous accueillir, pour réceptionner des travaux dans notre petit village de 368 habitants qui reçoit un million de visiteurs par an.

Aujourd'hui, nous réceptionnons la troisième tranche des travaux d'aménagement, d'embellissement et d'élargissement de la rue de la Peyrouse en agglomération.

Le coût s'élève à : 113 469 €uros TTC

Ces travaux ont consisté à traiter les sols, à réaliser un mur en pierres du Pays de 130 mètres de long. L'enfouissement des réseaux E.D.F. , Télécom, la mise en place de l'éclairage public, la création d'un rond point pour sécuriser le carrefour, ainsi que la réhabilitation du Calvaire qui représente la date de béatification de Bernadette (le 14 juin 1925).

Le financement a pu être effectué grâce aux aides financières très précieuses du Conseil Général, du Conseil Régional, du Contrat de Terroir, de l'enveloppe des recettes des amendes de Police, du S.D.E. et la part communale.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises locales :

- La routière des Pyrénées
- L'Entreprise L.B.T.P. de Luz
- La Société Voldoire
- La S.N.E.D

que je tiens à féliciter pour leur sérieux sans oublier les ouvriers pour leur savoir-faire et leurs compétences.

Je remercie sincèrement Monsieur le Président du Conseil Général, le Conseil Régional, Madame la Députée, notre conseiller Général, la D.D.E., service de l'Etat, les techniciens du S.D.E. et E.D.F. de Lourdes d'avoir accompagné ce dossier qui a contribué à améliorer la qualité du cadre de vie de notre sympathique petit village.

Je profite de l'occasion pour rappeler qu'**à ce jour, le montant total des travaux d'aménagement et d'embellissement** comprenant :

l'achat du terrain et la création du parking pour autocars de 40 places

- le chemin piétons
- les wc public
- la place Saint-Jean
- la rue de l'Eglise
- la rue de la Peyrouse en agglomération

s'élève à 568 719 €uros TTC

Je terminerai en remerciant également le Conseil Municipal d'avoir accepté ce projet et de s'y être investi, les riverains pour leur compréhension pour les nuisances subies pendant les travaux et la Gendarmerie de Lourdes d'avoir assuré la sécurité et la circulation pendant cette inauguration.

